

Le distributeur de baguettes est opérationnel

Le 7 février dernier, les élus, réunis en conseil, avaient retenu la proposition de David Hervé et Céline Guézille, artisans de la boulangerie Donoriane, à Saint-Malo, qui se proposaient d'installer un distributeur automatique de baguettes « tradition », dans le bourg.

Jeudi, en fin de matinée, l'appareil a été mis en place entre la salle Coëtquen et l'école, sur une chape de béton préalablement mise en œuvre par les services techniques de la commune.

Le distributeur contient 50 baguettes « tradition », fabriquées avec des farines d'une production locale issue de l'agriculture raisonnée et vendues au prix d'1,10 € (l'appareil rend la monnaie).

La machine sera approvisionnée deux fois par jour : entre 8 h et 8 h 30 et en milieu de l'après-midi. Ce distributeur fonctionnera 7 jours/7 et 24 heures/24, avec seulement dix jours d'arrêt dans l'année. Il s'agit du cinquième appareil installé par le



Entre l'église et l'école, le distributeur de baguettes est opérationnel depuis jeudi.

| CRÉDIT PHOTO : OUEST-FRANCE

couple, après les communes de La Vicomté-sur-Rance, Roz-Landrieux, Miniac-Morvan et Saint-Malo.